

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 16 juillet 2018

INFO PRESSE

Matinées de la prévention « Le risque routier en entreprise » proposées par la direction du Travail et de l'emploi

La direction du Travail et de l'emploi et la CAFAT organisent deux sessions d'information gratuites à l'attention des entreprises sur la prévention du risque routier dans le milieu professionnel. Les accidents de la route constituent en effet la première cause d'accidents mortels au travail en Nouvelle-Calédonie.

Cette matinée de la prévention présentera aux participants une analyse du risque routier, des méthodes pour transcrire la prévention dans le dossier d'évaluation des risques et des pistes pour doter l'entreprise d'une réglementation adaptée.

Ces sessions d'information se dérouleront :

- à Nouméa, au centre administratif de la province Sud (CAPS), 6 route des Artifices, baie de la Moselle, le mercredi 18 juillet 2018 de 7 h 30 à 11 h 30 ;
- à Koné, au faré de l'hôtel Koniambo, le jeudi 19 juillet 2018 de 7 h 30 à 11 h 30.

Pour introduire ces rendez-vous, des projections publiques gratuites auront lieu :

- à Koné, au faré de l'hôtel Koniambo, le mercredi 18 juillet de 18 h à 20 h, projection du film *Conduites dangereuses* suivie d'un débat ;
- à Poindimié, à l'hôtel Tiéti, le jeudi 19 juillet, de 18 h à 20 h, projection du film *Nauffrage*.



Mercredi 18 et jeudi 19 juillet 2018
De 7h30 à 11h30



« Prévenir le risque routier »

Animation :

- Philippe DI MAGGIO – DTE
- Laurent GRAVE - CAFAT

Programme

7h30	Accueil des participants
7h45	Introduction <ul style="list-style-type: none">- Le risque routier (Dte) ;- Les accidents de la route dans le travail (Cafat) ;- Les accidents de la route en Nouvelle-Calédonie (Gouvernement NC) ;- La réglementation applicable aux entreprises (Dte) ;- La jurisprudence (Dte).
9h30	Pause café
9h45	Prévenir le risque routier trajet et mission <ul style="list-style-type: none">- Management des véhicules (Dte) ;- Management des déplacements (Cafat) ;- Management des communications (Dte) ;- Management des compétences (Cafat) ;
10h45	Logiciel PEDRO d'évaluation du risque routier <ul style="list-style-type: none">- Démonstration (Dte / Cafat) ;- Dossier d'évaluation (Dte)
11h30	Fin de la matinée

À noter également qu'aura également lieu à Poindimié, à l'hôtel Tiéti, le vendredi 20 juillet, de 7 h 30 à 11 h 30, une matinée de la prévention sur le thème « Entreprise sans alcool, sans cannabis. Tolérance zéro ». Cette séance, proposée le mois dernier à Nouméa et Koné, n'avait pas pu se tenir à Poindimié.

Contact presse : Philippe Di Maggio, chef du service prévention des risques professionnels de la direction du Travail et de l'emploi, tél. 27 20 07.

Les inscriptions se font sur le site : www.dtenc.gouv.nc

Informations complémentaires au 27 29 48 ou 27 20 07 ou 78 73 60.

* *
*